

Un massacre oublié : Maillé

25 août 1944

Maillé est un petit village de Touraine, en Indre-et-Loire (37), situé à 40 km au Sud de Tours et 30 km de Châtellerault, sur la Nationale 10 et la ligne Bordeaux-Paris.

Les faits

En 1944, Maillé est un bourg de 500 habitants, qui accueille des réfugiés français. Situé en zone occupée, près de la ligne de démarcation, le village s'est habitué à la présence allemande depuis 1940. En cette fin du mois d'août 1944, il est sur la route des armées allemandes du sud de la Loire qui refluent vers le Reich.

Sans raisons apparentes, le matin du 25 août 1944, le village est investi par une unité de SS d'environ 80 hommes, qui entreprennent de massacrer méthodiquement tous les habitants, maison par maison qu'ils incendient au fur et à mesure.

Les soldats quittent les lieux en fin de matinée. Pour parachever l'œuvre destructrice, un canon de 88mm, positionné à proximité, anéantit le village.

Le bilan est de 124 victimes, 38 hommes, 42 femmes, 44 enfants de moins de 14 ans dont 26 de moins de 5 ans. 52 maisons sur 60 sont détruites.

C'est un crime de guerre, un autre Oradour-sur-Glane.

Mais pourquoi le nom de Maillé n'évoque-t-il rien dans un pays où on aime les commémorations ?

Du silence à l'oubli

Le silence des habitants

Le bilan et le mode opératoire traduisent la volonté de tuer un maximum d'habitants.

Hommes, femmes, enfants, bébés, personne n'a trouvé grâce. Les animaux domestiques aussi ont été abattus. Les soldats ont un véritable arsenal pour tuer et achever : ils disposent d'armes classiques, de baïonnettes, de grenades explosives et de plaques de phosphore... De nombreuses victimes sont tuées à bout portant. Des monceaux de cadavres jonchent le sol des maisons. Les procès verbaux des gendarmes et les premiers récits rassemblés par l'abbé Payon, le curé du village, sont insoutenables.

Sur le chemin des tueurs, les familles sont endeuillées, les fratrises sont décimées. Une famille compte 17 victimes. Dans une autre, il ne reste plus qu'un parent et un enfant. Des familles de réfugiés ont aussi trouvé la mort à Maillé. Ceux qui ont eu la vie sauve le doivent à une bonne cachette, à la fuite, au rempart formé par d'autres corps ou au secours insensé d'un soldat allemand.

Cependant à l'heure du massacre, beaucoup d'hommes étaient déjà partis travailler aux champs, d'autre part les SS n'ont pas ratissé tout le village, le nombre des victimes est donc moindre qu'à Oradour-sur-Glane.

Après le massacre, on mesure le désarroi des enfants.

Mauricette Charpentier, 9 ans, a perdu sa mère et ses deux petits frères.

Pierrette Ricottier, 3 ans, qui a vu ses petits frères et sœurs sans vie et sa mère mourir, a gravé dans sa tête ses dernières paroles : "Que vas-tu devenir ma pauvre petite ?"

Toute la famille de Serge Martin, 10 ans, a été assassinée : sa petite sœur de 6 mois d'une balle dans la tête, sa mère et une sœur par une grenade, son père par une balle explosive dans le ventre, son frère de sept ans fusillé. Lui, était en vacances chez ses grands-parents.

A cette époque, les grandes personnes ne discutent pas avec les enfants. Et les enfants n'ont pas à poser de questions aux adultes. Encore moins en période de deuil. Il n'y a donc pas eu de transmission de parents à enfants.

A l'école, on fait comme si de rien n'était. L'institutrice, Mme Gandar a été très choquée par le carnage. A la rentrée, il lui manque 24 élèves. Qu'auraient pu dire les maîtres sur un fait inconcevable et loin de l'histoire héroïque enseignée à l'école primaire ?

Les adultes ne parlent guère de ce sujet entre eux. L'horreur est un sujet tabou et face au deuil, le silence est de rigueur. Et puis, l'urgence est d'organiser la survie : se loger, se nourrir. Et quand arrivent les maigres aides matérielles, le malheur ne préserve pas toujours de la jalousie des autres. On se divise. On se renferme.

Quand la vie reprend, les anciens habitants parlent du village d'avant. Les nouveaux n'ont pas de références. Puis avec le temps, chacun se convainc que l'événement n'a pas d'intérêt pour les autres.

Dans ce milieu rural pauvre, confronté à la démesure de l'événement, les mots manquent. On se tait et le silence prépare l'oubli.

Un massacre oublié

Au lendemain du massacre, les regards des Français sont tournés vers l'Ouest où fonce le général Patton, vers la vallée du Rhône où progressent les troupes du débarquement de Provence, et surtout vers Paris qui vient de se libérer et qui ovationne le général de Gaulle.

Après le drame, les autorités locales doivent gérer l'urgence. D'abord, il faut organiser les inhumations, fabriquer 124 cercueils. 40 cercueils seulement sont livrés par Tours. Et au final, il y en a 3 en trop. Qui va payer ? Les obsèques des victimes ont lieu le dimanche 27 août, avec une cérémonie religieuse en plein air. Toutes les victimes, dont les horsains que sont les réfugiés et les ouvriers travaillant sur la ligne de chemin de fer, sont enterrées en fosse commune. A Maillé, pas de grand-messe célébrée par l'évêque, comme à Oradour-sur-Glane. En dehors du préfet, pas de personnalité politique tutélaire pour représenter l'Etat. Le sous-préfet de Chinon n'est même pas présent. De peur de représailles allemandes, le maire demande au préfet de ne pas faire de discours.

Le préfet organise l'aide aux sinistrés. Mais la pénurie et les problèmes de communications la rendent peu visible. La solidarité nationale est réduite, tant il y a de sinistrés dans le pays.

Certes, la solidarité à l'échelle locale s'organise. Les habitants des villages voisins accourent pour aider comme ils peuvent les rescapés. Les communes voisines apportent leur contribution. Une souscription est organisée par la sous-préfecture de Chinon.

Au cours d'un voyage à Paris, une riche famille américaine de Santa Barbara est sensibilisée au drame de Maillé par l'intermédiaire du conseiller général du canton de Sainte-Maure-de-Touraine. En juin 1946, Kathleen et Girard Hale organisent l'envoi de six tonnes de marchandises.

Le parrainage qui s'instaure sert de modèle à d'autres villes américaines aidantes. Jusqu'à leur décès en 1958, la sollicitude des Hale va surtout aux enfants. Ils viennent plusieurs fois à Maillé où leurs visites déclenchent l'enthousiasme. Une plaque leur rend hommage.

Les monuments commémoratifs sont discrets et dispersés dans le village. En un premier temps, dans l'émotion générale, on rêvait de construire un mémorial ostentatoire avec de hautes flammes. Finalement, on se contentera de quelques plaques et d'un socle de granit dans le cimetière, mentionnant le nom des 124 victimes. A l'extérieur du village, au croisement de la Nationale 10 et de la route menant à Maillé, se dresse une stèle historiée de Watkin, érigée en 1947. Rien d'autre.

En corollaire, de petites cérémonies mémorielles sans éclat sont organisées les 25 août. On va au cimetière, on dépose des gerbes, sans discours du maire et chacun rentre chez soi. Pas d'élus locaux importants, pas d'invités d'honneur. Sauf en 1945, suite à la décision de reconstruire le village avec l'aide de l'Etat, Maillé a la visite du ministre de la Reconstruction, Raoul Dautry. Ensuite, il faut attendre 2004 pour avoir la visite d'un élu local devenu ministre (Renaud Donnedieu de Vabres, ministre de la Culture). Les commémorations nationales du 25 août attirent davantage les personnalités.

Sans personnalités politiques, pas de médiatisation de l'événement. Dans les journaux locaux, l'événement perd de son importance, comme le montre le nombre de lignes décroissant.

Faute de témoignages et de puissants relais, l'événement s'efface à l'échelle locale, régionale et du coup, nationale.

Questions en suspens et éléments de réponses pour l'histoire

Questions lancinantes que celles des auteurs et de la chaîne des responsabilités ainsi que celles des raisons du massacre !

Les procès

Il y a trois procédures judiciaires et un jugement, mais ils n'éclairent pas les faits.

– Au procès de Nuremberg, en janvier 1946, le massacre de Maillé est évoqué. Mais faute de représentant et d'informations, l'affaire est éludée.

– Sans investigations sérieuses, la procédure judiciaire française, de 1945 à 1952, n'apporte pas de réponses.

Dans un premier temps les enquêtes menées par des non-professionnels, à cause de la désorganisation de la police, accumulent les erreurs et les négligences et n'identifient ni les individus, ni les unités militaires impliquées.

Le juge d'instruction du tribunal militaire de Bordeaux reçoit en 1949 un dossier incohérent. Ses investigations le mènent au sous-lieutenant Gustav Schlüter, incorporé dans la Wehrmacht en 1940, dans un détachement du 197^e régiment de Sécurité de la Wehrmacht, cantonné à Sainte-Maure-de-Touraine, en 1944. A peine interrogé en RFA par la police française, Schlüter disparaît de la circulation dans les années 1950, puis assuré de ne pouvoir être extradé, il revient à Hambourg où il décède en 1965. Il est condamné à mort par contumace, en 1952, par le tribunal militaire de Bordeaux pour complicité de crime de guerre. C'est la seule condamnation concernant le massacre de Maillé et ce jugement échappe aux habitants jusqu'en 1994 !

– La troisième procédure est allemande. Elle est déclenchée en 2005 par le parquet de Dortmund. L'élucidation peut-elle venir d'Allemagne? En tout cas, elle ne peut venir de France car d'imprescriptibles, les crimes de guerre sont devenus prescriptibles au bout de vingt ans. Le dossier Schlüter est donc prescrit en 1972 et le dossier Maillé est classé en 1991.

L'information judiciaire contre X pour crimes de guerre, ouverte en Allemagne, cible les dizaines de soldats allemands qui ont participé au massacre et n'ont jamais été jugés. L'affaire est confiée au procureur général Ulrich Maass, spécialisé dans la traque des nazis criminels de guerre. Un travail méthodique d'investigations commence. Onze unités allemandes sont répertoriées dans le secteur de Maillé en août 1944. L'enquête se resserre sur l'unité SS suspectée : le Feldersatz-Bataillon de la 17^e Waffen SS Panzer Grenadier Division, appelée aussi 17^e Götz Von Berlichingen. Mais, protégé par les vétérans et d'autres nationaux, ce bataillon, considéré comme exempt de toute exaction du seul fait qu'il n'a pas combattu sur le front Est, est intouchable. Une fois de plus, la vérité se dérobe. L'absence d'aveux des protagonistes encore en vie empêche la justice allemande d'aller plus loin. En octobre 2016, après douze ans d'enquête, l'affaire est classée sans suite.

Les résultats des enquêtes mises bout à bout, le travail remarquable de la justice allemande, les témoignages des rescapés recueillis au fil du temps permettent d'en savoir un peu plus sur les faits, mais sans jugement, les responsabilités demeurent hypothétiques.

Retour sur le massacre

Le matin du 25 août 1944, quelques 80 hommes d'une unité de SS, probablement le Feldersatz-Bataillon de la 17^e Waffen SS, Götz Von Berlichingen, se mettent à l'abri dans les bois du Parc d'Argenson au nord-ouest du village. Vers 9 heures, après un raid de l'aviation alliée qui détruit un canon près du village et endommage un convoi ferroviaire, les hommes sortent du bois, fondent sur le village, attaquent d'abord deux fermes isolées, puis commencent à ratisser la moitié Sud-Ouest du

bourg, tirant sur tout ce qui bouge, entrant dans les maisons pour tuer les habitants, achevant le travail en lançant des grenades explosives pour liquider les personnes et incendier les bâtiments. D'autre part, des soldats, probablement des 196^e et 197^e régiments de Sécurité de la Wehrmacht, venant de la voie ferrée, servent de sentinelles, bloquant tous les accès. Les tueries durent toute la matinée. La moitié Est du village est négligée, faute de temps semble-t-il. Vers midi, les SS quittent le village et regagnent les bois où sont cachés leurs véhicules. Mais un canon de DCA de 88 mm, positionné à l'écart, bombarde le village pendant plus d'une heure, visant les maisons pas encore détruites par les incendies.

Dans l'après-midi, le maire et l'abbé Payon négocient avec un officier allemand d'un convoi ferroviaire bloqué à hauteur de Maillé à cause des bombardements, l'autorisation pour les rescapés de quitter le village. C'est ce que font certains pendant la demi-heure qui leur est accordée. Les autres restent terrés dans les décombres du village.

Dans la nuit, des coups de feu sont tirés depuis quatre convois militaires allemands qui passent sur la ligne Bordeaux-Paris.

C'est seulement le lendemain matin que le danger se dissipe.

Les responsabilités

La stratégie montre un plan préparé. Le massacre des civils est généralement commis par des SS. Certains témoins avaient décrit la veste de camouflage comme en portent les SS. Le canon utilisé à Maillé semble avoir appartenu à une unité de défense anti-aérienne de la 17^e Waffen SS ou à la Luftwaffe. Des témoignages avaient évoqué la participation de SS venant de Châtellerault. Or, le Feldersatz-Bataillon de la 17^e Götz Von Berlichingen est basé à Châtellerault. En cette fin de guerre, cette unité de réserve a subi des ponctions en hommes et a perdu de sa cohérence. Elle est surtout composée de jeunes recrues, ayant intégré la culture de la violence et sous-encadrées. Avant le massacre de Maillé, le bataillon est responsable de trois crimes de guerre dans le département de la Vienne et d'exactions à la caserne de Châtellerault. Le procureur allemand est convaincu de l'implication du Feldersatz-Bataillon dans ce massacre.

Les sentinelles sont des hommes de la Wehrmacht. Elles semblent avoir joué un rôle passif. Parmi elles, des hommes d'un détachement du 197^e régiment de Sécurité, commandé par Schlüter. Il y avait aussi vraisemblablement des soldats du camp de ravitaillement de Nouâtre. Une unité de la Luftwaffe pourrait avoir participé à l'opération.

Qui a donné l'ordre du massacre ? Qui savait ce qui se préparait ?

Dans la chaîne de commandement, il y a dans la **Wehrmacht** :

– l'état-major de la Feldkommandantur de Tours, dont le lieutenant-colonel Stenger, récemment nommé Feldkommandant. Il a servi deux ans sur le front de l'Est et a eu affaire aux partisans russes.

– le 197^e régiment de Sécurité, qui avait reçu l'ordre de sécuriser les voies de communication pour permettre aux armées allemandes du sud de la Loire de se replier. Le sous-lieutenant Schlüter qui commande un détachement du 197^e régiment cantonné à Sainte-Maure-de-Touraine semble avoir joué un rôle actif dans l'organisation du massacre. Mais il n'est qu'un petit chef. L'ordre doit venir de plus haut.

Côté SS :

– le Feldersatz-Bataillon de la 17^e Götz Von Berlichingen est commandé depuis février 1944 par le capitaine SS Julius Schuhmacher, en remplacement du fondateur de l'unité, ayant combattu sur le front Est avec les Waffen-SS, grièvement blessé. Schuhmacher est entré au parti nazi en 1933, dans les SS en 1934 et a aussi combattu en 1942 sur le front de l'Est.

Le Feldkommandant Stenger a eu des contacts avec Schlüter avant le massacre. Dans un entretien avec le préfet Musso, il désapprouve le massacre et parle de sanctionner l'officier responsable (Schlüter). Il reconnaît avoir donné l'autorisation de réprimer les auteurs d'attaques, mais pas "les innocents". A-t-il été débordé par les exécutants ? Mais donner l'ordre de réprimer ne contient-il pas tacitement le permis de tuer à l'appréciation des exécutants ? L'ordonnance Sperrle, de février 1944, destinée au front de l'Ouest, stipule qu'en cas d'attaques "terroristes", l'armée doit "répliquer tout de suite en ouvrant le feu", sans ménager les civils. Elle devient l'ordre de référence dans les derniers mois de l'occupation. Le général Stenger est décédé vers 1970, sans jamais avoir été inquiété.

Il subsiste donc beaucoup de flou dans la chaîne de commandement concernant le massacre de Maillé.

Les raisons du massacre, représailles ciblées ou systématiques ?

Apparemment, cette opération ressemble à une action de représailles contre des actions de la résistance locale dont les coups de main augmentent à cette époque. Maillé n'est pas l'épicentre de la résistance, mais les sabotages de la voie ferrée se multiplient et exaspèrent les Allemands. Le 24 août, dans les environs, (hameau de Nimbré), des résistants tombent sur des Allemands circulant dans deux véhicules et engagent une fusillade qui fait deux victimes (non avérées) du côté allemand. Quel est le poids de cet incident, sachant que les Allemands ont pour consigne de réprimer les attaques contre leurs forces ? Toutefois, on ne peut affirmer que cet incident soit l'élément déclencheur. Certes, en quittant le village après le massacre, les soldats ont laissé deux billets avec l'inscription "C'est la punition des terroristes et leurs assistants". Mais ces billets peuvent être lus comme une mauvaise justification du massacre ou une menace adressée à la population.

Après-guerre, les différents maquis locaux vont se rejeter la responsabilité de l'escarmouche, pour ne pas avoir à endosser la responsabilité du massacre. En revanche, dans le film de 2004, le responsable local de la résistance, le docteur Gandet, dément toute action de son maquis, mais évoque cependant des résistants « qui ont voulu faire les marioles ».

Il faut dire que la résistance en Indre-et-Loire est embarrassante car elle a été desservie par des résistants dévoyés. En outre, à la fin de la guerre, les maquis sont débordés par l'afflux de nouvelles recrues.

Mais la résistance a aussi en la personne de l'abbé Péan, curé de Maillé et d'autres paroisses, un grand résistant. Devenu en 1943 chef du réseau Turma-Vengeance dans le département, il est arrêté et assassiné par la Sipo/SD de Tours (Gestapo) en février 1944.

La délicate question de la résistance qui provoque des critiques dans la population et embarrasse les responsables de maquis explique la faible implication des associations de résistants pendant plusieurs décennies, pour faire vivre la mémoire de Maillé.

En l'absence d'informations de source policière, judiciaire, journalistique et d'encadrement moral et intellectuel, entretenant un manque de recul par rapport à l'événement, la population n'a pu bâtir une mémoire partagée.

La mémoire du massacre

Pourquoi une postérité différentielle des massacres de Maillé et d'Oradour-sur-Glane ?

A Oradour-sur-Glane, le nombre de victimes est supérieur (642) car presque tous les habitants du village ont été massacrés. Le mode opératoire des SS qui ont incendié l'église où ils avaient enfermé femmes et enfants est considéré comme le comble de la barbarie. Le volontarisme des autorités du Limousin a permis de retrouver et d'en punir les auteurs. On a su très vite que le massacre (10 juin 1944) avait été commis par l'unité Waffen SS Das Reich. Quand on apprend que parmi les coupables il y avait des soldats alsaciens, des Malgré-nous, l'affaire devient délicate, mais ils sont jugés au procès de Bordeaux (janvier-février 1953) et condamnés, au grand dam de l'Alsace. Concernant le massacre de Maillé, au moment du procès de Bordeaux en 1952, on ne connaît même pas les corps d'armée responsables.

A cela, s'ajoutent d'autres raisons.

A Oradour-sur-Glane, d'importantes personnalités se sont manifestées tout de suite : l'évêque de Limoges, des personnalités politiques nationales et locales, le parti communiste, les intellectuels. Tous ont relayé la mémoire des victimes. Limoges a joué son rôle de capitale régionale. Les rares survivants

et témoins ont accepté de parler. Par la suite, d'émouvantes et solennelles commémorations ont perpétué la mémoire. Rien de tel à Maillé.

La prégnance des lieux a joué aussi un rôle. A Oradour-sur-Glane, le village martyr a été sanctuarisé. Il a été décidé de reconstruire à l'écart le nouveau village et de garder les traces du drame. A Maillé, on a reconstruit le village in situ : nouvelle école, nouvelles maisons, il n'y a donc plus rien à voir.

Ainsi Oradour-sur-Glane est devenu en France et dans le monde, le symbole de la barbarie dont ont été victimes les civils pendant la Deuxième guerre mondiale et un lieu de pèlerinage mémoriel. Le Centre de la mémoire inauguré en 1999 a renforcé son attractivité.

Voir le tableau comparatif Maillé/Oradour-sur-Glane

La parole se libère à Maillé

La donne change en 1994. A l'occasion du 50^e anniversaire du massacre, les Archives départementales d'Indre-et-Loire organisent une exposition dans la salle du Conseil municipal de Maillé, qui permet aux habitants de redécouvrir leur histoire et d'apprendre qu'il y a eu un procès ! D'anciens habitants rescapés parlent ensemble. Mauricette Charpentier et Hélène Beck échangent leurs souvenirs. Dans le plaisir des retrouvailles et la douleur, la parole se libère. Une association Pour le Souvenir de Maillé est créée en 1995.

Dans l'éveil des consciences, les films jouent un grand rôle. En 2004, à l'occasion du 60^e anniversaire, une journaliste, Marie-Françoise Gaucher, décide de tourner un reportage sur le massacre de Maillé et les habitants acceptent de témoigner. Cela donne *Maillé, le massacre oublié*. Il y a aussi la même année le film de Josiane Maise, *L'autre 25 août*.

Ces films sonnont justes, résonnent comme un vibrant appel à rendre justice aux victimes. C'est le reportage de M.-F. Gaucher, associé à un article paru dans la presse allemande, qui détermine l'ouverture d'une enquête judiciaire en Allemagne.

En 2008, les médias s'emparent de l'événement. Après la visite très médiatisée (14-17 juillet) du procureur général allemand, Ulrich Maass, qui a relancé la procédure judiciaire, Maillé reçoit le 25 août 2008 la visite du président Sarkozy qui consacre la place du massacre de Maillé dans la mémoire nationale. La même année, le 3 novembre, pour la cérémonie en l'honneur du couple Hale (décédé en 1958), la maire de Santa Barbara annonce sa visite-éclair, juste avant l'élection présidentielle américaine, et le Prince Albert II de Monaco, dont la famille était proche du couple Hale, se rend aussi dans le village martyr. Les médias sont encore au rendez-vous. Et après ?

Rattraper soixante ans de silence demande un travail de communication et historique de fond.

Les apports des historiens et de la Maison du Souvenir

Quelques analyses d'historiens

L'étude universitaire des massacres de masse des civils par les nazis a permis de mieux cerner la question. Il faut citer les travaux de Pieter Lieb et de Gaël Eismann sur la répression allemande et de Denis Peschanski sur la mémorialisation.

Les travaux des universitaires montrent la conjonction de quatre facteurs lors des massacres :

- la présence des SS. Ils constituent des unités fanatisées, jeunes, avec des officiers appartenant de longue date au parti nazi. Ce sont des soldats politiques, mus par une idéologie ;
- le sentiment de supériorité des unités de la Waffen-SS ou de la Panzergrenadier SS, qui veulent se distinguer des unités classiques, en utilisant la terreur et la violence ;
- l'expérience du front de l'Est où les hommes ont fait l'apprentissage de la brutalité contre les civils. Là-bas, la consigne est de détruire le village le plus proche d'un lieu d'affrontement ;
- l'expérience de la lutte contre les partisans, vus comme des ennemis sans visage, bénéficiant de la complicité de la population.

A Maillé, il est possible qu'en cette période de défaite, les SS aient voulu faire une démonstration de leur force, pour montrer à la population locale qu'ils avaient encore la capacité de frapper. C'est l'idée qu'exprime l'historien S. Chevereau dans son ouvrage : "L'action de représailles sur le village est incluse dans la logique du repli des troupes allemandes en France dans l'été 1944".

Quant au distinguo entre une SS criminelle et une Wehrmacht convenable, il est à nuancer. C'est vrai qu'en Europe de l'Ouest, les massacres de civils sont généralement l'œuvre des SS. Mais en Europe de l'Est, la Wehrmacht s'est illustrée aussi dans ces opérations. Lorsque des hommes de la Wehrmacht ayant combattu à l'Est se retrouvaient à l'Ouest, le pire n'était donc pas exclu. Le cas de Maillé montre que des opérations conjuguées entre SS et Wehrmacht sont possibles.

La fonction de la Maison du Souvenir

Depuis 2006, fonctionne à Maillé la Maison du Souvenir, petit centre créé par les collectivités locales dans l'ancien café Métais. Ses missions :

- recueillir les souvenirs des témoins et présenter au public la documentation collectée auprès des habitants et des Archives d'Indre-et-Loire. Les nombreuses photos familiales pâlies reflètent bien l'oubli qui a entouré l'événement ;
- servir de centre d'interprétation. A partir de documents divers : archives familiales, journaux, films, elle propose d'expliquer l'histoire de cet événement peu connu et son effacement de la mémoire collective ;
- s'ouvrir au présent et dénoncer les massacres de civils aux quatre coins du monde dans les conflits contemporains. Pour rester attractive, elle organise des expositions, des projections de films, des conférences ;
- impulser une culture de la paix. Et comme la dénonciation des exactions passe par l'échange, elle encadre l'été des rencontres internationales entre jeunes en rupture. Ainsi depuis 2010, ont lieu des échanges entre jeunes allemands et français sur un thème en rapport avec le devoir de mémoire, aboutissant à une réalisation commune, comme du mobilier dans le cimetière de Maillé...

Actuellement, dans le cadre de la Maison du Souvenir, historiens et témoins ne ménagent pas leurs efforts pour questionner l'histoire et faire connaître l'événement. Ainsi **Sébastien Chevereau**, qui a fait œuvre d'historien, participé à la création de la Maison du Souvenir et assuré sa direction jusqu'en 2012, **Romain Taillefait**, son successeur, qui se bat pour son existence menacée, **Serge Martin**, rescapé, passeur de mémoire.

L'APHG Haute-Normandie à Maillé

L'APHG Haute-Normandie remercie chaleureusement Romain Taillefait pour ses explications sur le massacre de Maillé dans sa dimension historique et mémorielle et la visite de la Maison du Souvenir.

En tant que professeurs d'histoire, nous n'oublions pas Maillé dans nos cours.

Les manuels d'histoire du secondaire font une place aux massacres de civils par les nazis. C'est pourquoi Oradour-sur-Glane et Tulle sont cartographiés, mais rarement Maillé. Une mise à jour s'imposerait. Sans doute doit-elle inclure d'autres villages-martyrs¹ de l'été 1944 pour ne pas établir une hiérarchie macabre et respecter toutes les mémoires.

Voir le tableau des dix massacres les plus importants

Dans le cadre d'une étude sur Mémoire/Histoire, Maillé est un cas d'école.

Pour l'éducation à la citoyenneté, le massacre de Maillé permet de s'interroger sur l'injustice que constitue un crime de masse impuni.

Chantal Cormont

¹ Voir la longue liste dans l'article du Huffington Post et les ouvrages universitaires.